

DÉCISION N°70-2025

Objet : Marché public – Signature marché de prestations intellectuelles pour la construction d'un nouveau siège de la CCPM

Le Président,

- **Vu** l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** l'arrêté n°25-2019-02-05-001 portant reprise et modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Maïche ;
- **Vu** la délibération n° 2020-28 du 10 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au Président et en cas d'empêchement aux Vice-Présidents ayant reçu délégation d'attributions de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services ;
- **Vu** l'avis d'appel public à la concurrence publié sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de la CCPM et le journal d'annonces légales L'Est Républicain en date du 16 septembre 2025,
- **Vu** la date limite de remise des offres fixée au 1^{er} octobre 2025 à 12h00,
- **Vu** les offres reçues,
- **Vu** les crédits inscrits au budget,

La présente consultation a pour objet de confier des missions de prestations intellectuelles liées à l'opération de construction du nouveau siège de la Communauté de Communes du Pays de Maïche.

Afin d'assurer la bonne conduite de cette opération, le marché a été décomposé en **trois lots distincts** :

- Lot n°1 : Mission de Contrôle Technique
- Lot n°2 : Mission de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé des travailleurs (SPS)
- Lot n°3 : Mission de Repérage Amiante Avant Travaux (RAT)

À l'issue de la procédure de consultation, et conformément aux propositions d'attribution établies par les services, le Président :

DÉCIDE

- ✓ De signer les marchés avec les entreprises retenues pour chacun des lots ci-après :
 - Lot n°1 : **DEKRA SAS**, 37A rue des Bas Trévois 10088 TROYES, pour un montant de **12 960 € HT**
 - Lot n°2 : **CS2 SARL**, 14 rue des Moulinots 25500 MORTEAU, pour un montant de **7 260 € HT**
 - Lot n°3 : **BEJ SAS**, 11 rue Charles Goguel 25200 MONTBELIARD pour un montant de **3 370 € HT (hors options)**

Fait à Maïche, le 09/10/2025

Franck VILLEMAIN
Président



Communauté de communes du Pays de Maïche
24, rue Montalembert 25 120 Maïche

Transmise en Sous-Préfecture le 14/10/2025 • 03 83 17 06 • contact@ccpm-maiche.com • paysdemaiche.fr